



A.D.S.P.F

132 Avenue Franklin Roosevelt – le Carnot - 69500 BRON

☎ 04 72 33 09 85

secretariat-adspf@orange.fr

Site Web : www.adspf.fr

MAJ 10/2021

MODULE D'APPROFONDISSEMENT au module de base

CONSULTATION ET THERAPIE DE COUPLE

APPROCHE GROUPELE DU LIEN PARENTAL ET DE COUPLE

Le travail avec les familles, notamment en situation de précarité (PMI, CCF, planning familial), implique souvent des interrogations en regard avec le lien de couple (consultations de prévention et de contraception, IVG, conflits et violences conjugales, obligations de soin, fragilité dans l'accueil du premier enfant).

Même lorsque notre expérience et formation nous soutiennent dans le travail avec la famille, le couple surprend très souvent les intervenants (infirmiers, conseillers, psychologues, éducateurs) du fait d'une demande souvent massive et confuse au niveau du couple.

Le couple est pourtant un socle pour la famille et l'histoire transgénérationnelle. Bien des problématiques peuvent être soutenues à travers un travail sur le lien de couple. Le lien d'alliance accueille et recouvre des attentes très importantes, voire idéalisées, de la part des partenaires du couple, ce qui implique la force des déceptions de chacun. Ceci est souvent reporté sur l'institution ou le conseiller ou thérapeute qui accueille le couple.

La question du contre-transfert ou parfois inter-transfert dans les institutions est à la fois un atout intéressant et vecteur de changements pour le couple mais également source d'inquiétudes et de vécus difficiles pour les intervenants (soignants, travailleurs sociaux).

Il s'agit de proposer des pistes de réflexion qui tiennent compte à la fois de la problématique du couple et celle de la famille que l'écoute groupale et analytique permet d'éclairer pour une meilleure prise en charge de l'individuel et de permettre une distance apaisée pour l'intervenant ou thérapeute.

Association Loi 1901 C.C.P. n° 246 95 R Lyon

Déclaration enregistrée sous le n° 82 69 031 37 69 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Siret n° 380 854 364 00037 - Code APE 9499Z

PRE-REQUIS

Cette formation s'adresse à tous les professionnels du champ médico-social ayant suivi et validé le module de base de cette formation.

OBJECTIFS

- Comprendre les relations de couple en lien avec l'histoire transgénérationnelle de la famille
- comprendre les relations de couple en lien avec la parentalité (placement, familles d'accueil...)
- comprendre le contre-transfert dans la prise en charge impliquant de recevoir les couples et la charge fantasmatique en entretien.

Objectifs opérationnels – pratiques ciblées

- 1. comprendre les liens de couple et transgénérationnel*
- 2. comprendre les liens de couples et parentalité*
- 3. comprendre le contre-transfert*

CONTENU

Le modèle clinique et théorique de l'approche groupale des couples et des familles. La rencontre du couple et la notion d'engagement. La construction familiale dont le couple représente le socle et les modes de transmission psychique, la notion de répétition à travers les générations, notamment les modalités de transmission des traumatismes.

Problématique de l'individuation et de l'autonomisation en rapport avec les liens d'alliance, notion de problématique commune, co-dépendance et addiction.

Le soignant confronté à la question de la sexualité, notamment chez le consultant jeune.

A propos de l'institution ; quelques points de repères.

Repérage du fonctionnement du couple et de ses impacts sur/dans la famille et l'institution.

Le couple conjugal et le couple parental.

Consultation et thérapie de couple.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports cliniques, théoriques et méthodologiques.
- Echanges autour des situations concrètes apportées par les stagiaires ou le formateur.
- Elaborations effectuées au plus près de la pratique en tenant compte des spécificités de la prise en charge.
- Jeux de rôle.
- Bibliographie sélective distribuée aux participants.

METHODES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement est signée par le stagiaire et le formateur à chaque journée de formation.

Un bilan de la formation est effectué en groupe à l'issue de la formation. Le stagiaire a la possibilité de solliciter le formateur pour un entretien à la fin de chaque session ainsi qu'entre chaque session.

Le processus de formation et son évaluation par le formateur comme par le professionnel se fait au fur et à mesure des sessions dans la progression de l'appropriation, par les professionnels des théories, des méthodes et des difficultés spécifiques du travail avec les familles, ce qui leur permet d'en affiner l'analyse notamment par rapport à eux-mêmes dans les situations cliniques.

Sanction : validation du séminaire.

Une attestation de formation et une attestation de présence sont délivrées au stagiaire.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

La formation est organisée en deux sessions de 12 heures

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS & sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions (groupe de 8 à 15 stagiaires).

2 sessions de 12 heures soit 24 heures de formation.

Dates : non fixées à ce jour

Horaires : 9h-12h et 13h-16h.

Lieu : siège social de l'ADSPF 132 Avenue Franklin Roosevelt 69500 BRON ou autres lieux en région lyonnaise si demande spécifique PMR.

COUT

672 euros (**tarif 2021**) pour 24 heures de formation (le tarif appliqué est celui en vigueur et communiqué le jour de l'inscription).

INTERVENANTS

Psychologue clinicien ayant une expérience en institution médicoéducative et de soin, thérapeute familial psychanalytique et formateur agréé par l'ADSPF.

DELAI D'ACCES

Les inscriptions sont possibles toute l'année, au plus tard 15 jours avant le début de la formation et dans la limite des places disponibles, en vous renseignant auprès du secrétariat.

CADRE RESPONSABLE DE CETTE FORMATION – REFERENT PEDAGOGIQUE

Gaël ISAMBERT 06 89 52 50 43.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, s'adresser au secrétariat secretariat-adsfp@orange.fr